

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

**COMITE SYNDICAL DU 1^{ER} JUILLET 2025
DE 14 H 00 à 16 H 00**

DELIBERATION N° 2025 – 24 1 Retour le

Objet : Délibération R.H. : Actualisation du tableau des effectifs.

11 JUIL. 2025

Sont présents :

Mr Christophe COULON (avec le pouvoir de Guy MARCHANT), Mr Olivier ENGRAND (avec le pouvoir de Franck DHERSIN), Mr Eric DONNAY (avec le pouvoir de Christophe GRAS), Mr Jean Michel MICHALAK (avec le pouvoir de Jacques RICHIR), Mme Paulette JUILIEN PEUVION (avec le pouvoir de Amel GACQUERRE), Jean - Christophe LORIC, Mr Adrien NAVE, Mr Julien POIX, Mme Héroïse DHALLUIN, Mr Grégory BARTHOLOMEUS (avec le pouvoir de Christian FOURCROY), Mr Julien QUENNESSON (avec le pouvoir de Mr Claude HEGO), Mme Françoise ROSSIGNOL (avec le pouvoir de Frédéric LETURQUE), Mr Benoît ROUSSEL, Mme Marjorie GOSSELET, Mr Loïc LALYS (avec le pouvoir de Jean-Roger BERRIER), Mme Gaëlle VAUDÉ, Mr Pascal DEMONT, Mme Laurence CHARPENTIER (avec le pouvoir de Christian LEROY), Mr Etienne PERIN, Mme Véronique THIÉBAUT (avec le pouvoir de Claude VERGEOT), Mr Claude BACHELET (avec le pouvoir de Christophe PILCH), Mr Grégoire FRANCKE, Mr Benoît WASCAT, Mme Marie CIETERS, Mr Hervé NAGLIK (avec le pouvoir de Virginie CARON DECROIX), Mr Jean – Pierre LOCQUET.

Sont absents / excusés :

Mr Frédéric LETURQUE, Mr Franck DHERSIN, Mme Mady DORCHIES BRILLON, Mme Amel GACQUERRE, Arnaud DE RIGNÉ, Mr Sébastien LEPRETRE, Mr Christophe GRAS, Mr Louis MARCY, Mr Jacques RICHIR, Mr Alexis HOUSET, Mr Raphaël CHARPENTIER, Mr Alexandre GARCIN, Mr Laurent DUPORGE, Mr Christophe PILCH, Mr Bruno CHRETIEN, Mr Guy MARCHANT, Mr Jean-Roger BERRIER, Mr Jean-François MONTAGNE, Mr Claude HEGO, Mr Philippe MIGNONET, Mr Christian FOURCROY, Mr Arnaud BEAUQUEL, Dominique FERNANDE, Gaston CALLEWAERT, Mr Nicolas SIEGLER, Mme Patricia ADMONT, Christian LEROY, Vincent LACHERÉ, Mr Michel SEROUX, Mr Claude VERGEOT, Mr Jean Claude THOREZ, Mme Virginie CARON DECROIX, Mr Antony GAUTIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Grégory BARTHOLOMEUS.

Votes Pour : UNANIMITE

Ne participent pas au vote : 0

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 1^{ER} JUILLET 2025
DE 14 H 00 à 16 H 00

DELIBERATION N° 2025 – 24

PRÉFECTURE DU NORD

07 JUL. 2025

PLI RECOMMANDÉ

Objet : Création de poste : Chargé(e) de la Commande Publique et Actualisation du tableau des effectifs.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Christophe Coulon, son président,

Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 et le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1er Mars 2022, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le Décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités locales et de leurs établissements publics ;

Vu le Décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale.

Vu la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Vu la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, la décision n°2019-790 DC du 1er août 2019 du Conseil Constitutionnel relative à la conformité de cette loi (JO du 07/08/2019),

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels paru au journal officiel du 21/12/2019,

Vu le Décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire de la fonction publique territoriale (JO du 29/02/2020) et à la création de corps transitoires éligibles au RIFSEEP,

Considérant les Lignes Directrices de Gestion du Syndicat approuvés par le Comité Technique le 12 mai 2023 et l'arrêté d'adoption signé par le Président le 16 juin 2023 ;

Vu les Statuts révisés du Syndicat Hauts-de-France Mobilités du 19 juin 2023 et l'arrêté préfectoral statutaire du 13 novembre 2023,

Vu la délibération n°2025-06 du 5 février 2025, relative au tableau des effectifs,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,

Vu le ROB présenté le 5 février 2025,

Vu le Budget Primitif 2025 adopté le 13 mars 2025 et l'ensemble des actes budgétaires adoptés à ce jour,

CONSIDERANT

Les ressources au sein du syndicat mixte et l'organigramme existant,

L'élargissement du périmètre des missions du syndicat et leurs évolutions, l'accroissement du nombre de membres adhérents et les nécessités de service,

L'augmentation conséquente du volume des marchés publics, de leur complexité croissante au regard des besoins du syndicat et des évolutions normatives,

DECIDE

- De créer un poste de catégorie A « Chargé(e) de la Commande Publique », du cadre d'emploi des Attachés Territoriaux, aux grades d'Attaché Territorial,
- De prévoir qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, le poste pourra être pourvu par le recrutement d'un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée dans les conditions de l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984 et de l'article L332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique, compte tenu de la nature des fonctions ou des besoins du service, et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté,
- De fixer sa rémunération selon l'échelle indiciaire des Attachés territoriaux, entre les indices Majorés 395 à 826 (indice brut 444 à 1015), et de prévoir que ce poste s'effectuera sur un temps complet d'une durée de 35 heures hebdomadaires,
- De modifier en ce sens le tableau des effectifs joint à la présente délibération et de l'actualiser, ainsi que l'organigramme, selon les considérants et les décisions de la présente délibération.

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France-Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Christophe COULON

Annexes :

- Tableau des effectifs adoptés le 19 décembre 2024
- Tableau des effectifs soumis au vote le 5 février 2025
- Fiche de poste « Chargé.e de la Commande Publique »

Correspondance administrative : HDF MOBILITES - Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX
Email : b.courty@hdfmobilités.fr - téléphone : 03 20 14 62 00

Tableau des effectifs adopté le 5 février 2025 (annexe à la délibération 2025-06)

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
POSTES POURVUS AU 19 DECEMBRE 2024						
Filière Administrative						
Une Ass de Direction	Adjt Ad 2°cl	C	1	1	complet	Titulaire_MAD
Un Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur pp 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Une Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Un.e chargé.e de Mission Covoiturage	Attaché	A	1	1	complet	CDD (art 3.3.2)
Un.e chargé.e de Mission « Coordinateur des nouvelles AOM »	Attaché	A	1	1	complet	CDD (art 3.3.2)
Un-e Directeur/trice Général Ad.	Attaché Hors Cl	A	1	1	complet	Titulaire
Filière Technique						
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1	complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
Un.e chargé.e de Mission PPass	Ingénieur	A	1	1	complet	Titulaire
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	CDI
Un chef de service Pass Pass & Usages Numériques	Ingénieur	A	1	1	complet	CDD art 3.3.2
Un Directeur Général	Ingénieur en Cf cl normale	A	1	1	complet	CDI
POSTES A POURVOIR						
Un.e chargé.e de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
2 Techniciens Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Contractuel ou titulaire
Un.e chargé.e de Mission «Services de Mobilités »	Attaché	A	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Attaché	A	0	0	complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché	A	1	0	complet	Fin De CDD le 04/02/2022
Un Responsable budgétaire financier et comptable	Attaché	A	0	0	complet	Titulaire
Un.e Assistant.e Gestion Ad & Fin	Adjoint Ad	C	1	0	complet	Fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire
Un.e Chargé.e de Mission Mobilités et partenariat AOM	Rédacteur	B	1	0	complet	Titulaire ou CCC art 3.3.2
POSTES A CREER						
Un.e Responsable Comptable et Budgétaire (catégorie B)						
POSTES A SUPPRIMER (sous réserve avis du CTPI)						
Un chef de service ou chef de pôle PP	Attaché	A	-1	0	complet	Fin au 02/08/2024
TOTAL POSTES AU BUDGET			14	11		
TOTAL POSTES A SUPPRIMER			01	01		
TOTAL POSTES POURVUS			-	11		
TOTAL POSTES A POURVOIR			08	03		
TOTAL POSTES A CREER			01	01		
TOTAL POSTES PERMANENTS			20	12		
TOTAL POSTES au BP2024			13	11		

Tableau des effectifs soumis au vote le 1^{er} juillet 2025 (annexe à la délibération 2025-24)

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
POSTES POURVUS AU 1^{er} JUILLET 2025						
Filière Administrative						
Une Ass de Direction	Adjt Ad 2 ^o cl	C	1	1	complet	Titulaire_MAD
Un Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur pp 1 ^{ère} cl	B	1	1	complet	Titulaire
Une Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Un.e chargé.e de Mission Covoiturage	Attaché	A	1	1	complet	CDD (art 3.3.2)
Un.e chargé.e de Mission « Coordinateur des nouvelles AOM »	Attaché	A	1	1	complet	CDD (art 3.3.2)
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché	A	1	1	complet	CDD
Un-e Directeur/trice Général Ad.	Attaché Hors Cl	A	1	1	complet	Titulaire
Filière Technique						
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1	complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
Un.e chargé.e de Mission PPass	Ingénieur	A	1	1	complet	Titulaire
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	CDI
Un chef de service Pass Pass & Usages Numériques	Ingénieur	A	1	1	complet	CDD art 3.3.2
Un Directeur Général	Ingénieur en Cf cl normale	A	1	1	complet	CDI
POSTES A POURVOIR						
Un.e chargé.e de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
2 Techniciens Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Contractuel ou titulaire
Un.e chargé.e de Mission «Services de Mobilités »	Attaché	A	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Attaché	A	0	0	complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Un Responsable budgétaire financier et comptable	Attaché	A	0	0	complet	Titulaire
Un.e Assistant.e Gestion Ad & Fin	Adjoint Ad	C	1	0	complet	Fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire
Un.e Chargé.e de Mission Mobilités et partenariat AOM	Rédacteur	B	1	0	complet	Titulaire ou CCC art 3.3.2
Un.e Responsable Comptable et Budgétaire	Rédacteur	B	1	0	complet	Titulaire
POSTES A CREER						
Un.e Chargé.e de la Commande Publique (Catégorie A, filière administrative)						
POSTES A SUPPRIMER (sous réserve avis du CTPI)						
Un chef de service ou chef de pôle PP	Attaché	A	-1	0	complet	Fin au 02/08/2024
TOTAL POSTES AU BUDGET			16	-		
TOTAL POSTES A SUPPRIMER			01	-		
TOTAL POSTES POURVUS			-	12		
TOTAL POSTES A POURVOIR			03	-		
TOTAL POSTES A CREER			01	01		
TOTAL POSTES PERMANENTS			21	-		
TOTAL POSTES au BP2025			16	12		



SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES

CHARGE.E DE LA COMMANDE PUBLIQUE

MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

Hauts-de-France Mobilités est un syndicat mixte de type SRU (du nom de loi Solidarité et renouvellement urbain votée en 2000) exclusivement composé d'Autorités Organisatrices de la Mobilité, comme les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines ou encore les syndicats mixtes de transport. Le législateur a confié aux syndicats mixtes dits SRU les compétences suivantes : L'information voyageur multimodale, la coordination des offres de transports et l'intégration tarifaire.

Depuis 2009, la Région Hauts-de-France a pris l'initiative de fédérer, au sein d'un syndicat mixte conforme à la loi « SRU », les 36 autorités organisatrices de transports urbains et interurbains des Hauts de France, dans le but notamment de mettre en place un système commun d'information des usagers, d'améliorer la coordination de l'offre (notamment les correspondances entre réseaux), ainsi que d'aboutir à une tarification commune avec un titre de transport unique. Son périmètre initial couvre les départements du Nord et du Pas-de-Calais, avec une extension progressive à l'ensemble de la région Hauts-de-France, incluant l'Aisne, la Somme et l'Oise, ce dernier étant déjà structuré autour du syndicat mixte SMTCO.

De par la position géographique de ses membres, Hauts-de-France Mobilités (HDFM) intervient également sur des territoires transfrontaliers ainsi que sur le périmètre de l'Eurométropole.

Le Syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités porte les trois compétences obligatoires suivantes :

- La coordination des services organisés par les adhérents de Hauts-de-France Mobilités
- La mise en place d'un système multimodal d'information à l'intention des usagers
- La recherche de la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés

Le syndicat mixte exerce plusieurs compétences. Il est maître d'ouvrage de la carte régionale Pass Pass utilisée sur le TER et plusieurs réseaux urbains, propriétaire de la marque Pass Pass et garant de l'interopérabilité du support qui permet de voyager sur plusieurs réseaux. Le syndicat est aussi maître d'ouvrage de la Centrale Pass Pass. Il anime aussi une stratégie en matière de covoiturage, via la plateforme de mise en relation passpasscovoiturage.fr. Enfin, Hauts-de-France Mobilités coordonne une démarche de Transport A la Demande mutualisé pour le compte de ses membres.

Plus particulièrement, le syndicat porte la démarche d'interopérabilité billettique et d'intermodalité Pass Pass, grâce à la Centrale Pass Pass. La Centrale comprend un site web (passpass.fr), une application mobile (Pass Pass Mobilités), un calculateur d'itinéraires multimodal et multi-réseaux alimenté par un référentiel intégré, un système billettique mutualisé ainsi qu'un support commun, la carte Pass Pass. Il porte également, via sa centrale d'achat, le marché de TAD mutualisé (Pass Pass TAD).

La finalité du poste est de Garantir la qualité des dossiers et le respect de la réglementation de la Commande Publique, dans des délais compatibles avec les enjeux opérationnels du Syndicat.

L'objectif est de porter les aspects de la Commande publique du syndicat et de sécuriser les procédures.

Les missions attendues sont précisées dans le tableau ci-dessous.

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Catégorie A

Filière Administrative Attaché Territorial

Poste à temps complet

Le poste est accessible à tout(e) candidat (e) remplissant les conditions du décret

n° 96-1087 du 10 Décembre 1996 portant application de la loi du 10 Juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par voie contractuelle.

A ce titre, vous aurez en charge les missions suivantes :

<p>1.1. Coordonner l'activité marchés publics et achats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre et veille du respect de la réglementation et des procédures internes de passation des marchés publics ; • Conseil et assistance dans le choix des procédures, le respect des seuils et le montage des marchés publics ; • Élaborer et accompagner le pilotage juridique de projets de marché ; • Élaboration des documents administratifs des marchés publics ; • Contrôle juridique et contrôle de cohérence des pièces de marchés, • Rédaction des avis d'appel public à la concurrence, dématérialisation du dossier via la plate-forme ; • Rédaction/validation des rapports candidatures et offres, procès- verbaux • Rédaction/Validation de la conformité des courriers de rejet / attribution / notification • Suivi du Contrôle de Légalité • Suivi des opérations administratives post-attribution ; • Suivi des tableaux de bord Commande Publique ;
<p>1.2. Gestion des risques et des contentieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques • Analyser le risque, précontentieux, contentieux des marchés publics • Définir la stratégie contentieuse dans le cadre de la gestion des contentieux et précontentieux en lien avec les marchés publics • Proposer et finaliser des solutions négociées pour la résolution de litiges et préparer les éléments nécessaires en cas de contentieux • Développer l'activité de conseils : analyse du risque, préconisations, accompagnement répondant aux besoins opérationnels ; • Réaliser la veille juridique sur la Commande Publique
<p>1.3. Gestion administrative et suivi des procédures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des procédures communes pour la gestion administrative des Marchés Publics • Suivi administratif des marchés publics : suivi des commandes des accords-cadres, préparation des avenants, ordres de service, délibération le cas échéant, certificat administratif, décision d'admission, procès-verbal de réception des travaux, etc • Classement et archivage des marchés • Mise à jour du tableau de bord des marchés, suivi des dates d'échéance et anticipation des renouvellements des marchés
<p>1.4. Gestion et Suivi financier des Marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi financier des marchés, conventions, contrats : engagement et dépôts des pièces sur le logiciel comptable • Vérification des facturations, transmission des pièces soumises au visa ou vérification du contrôle budgétaire

- Édition des états récapitulatifs de ces dépenses, suivi des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiements (CP) relatifs aux marchés, conventions et contrats, contribution à l'élaboration des budgets initiaux et rectificatifs pour ces dépenses.

Dans le cadre de votre mission, vous serez amené(e) :

- À participer et animer des réunions ;
- À préparer et rédiger des rapports, notes de synthèse, présentations, tableaux de bord d'indicateurs, courriers/courriels, comptes-rendus/relevés de décisions, cahiers des charges, etc. ;
- À participer activement aux démarches transversales internes à la collectivité en lien avec les missions du poste, du projet, et du syndicat ;
- À contribuer à des projets transversaux du syndicat

Savoirs Techniques

-Très bonne connaissance du Code de la Commande publique

-Modalités d'application des Procédures de contrats complexes de la commande publique et de passation de marchés

Savoir-faire

- Sens de la procédure et de la rigueur
- Capacité d'analyse, d'évaluation et de synthèse
- Qualité relationnelle
- Techniques de rédaction
- Maîtrise des outils informatiques
- Capacité à travailler en mode projet et en transversalité ;
- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral ;
- Savoir rédiger des documents d'aide à la décision ;

Savoir-être :

- Rigoureux.se
- Méthodique
- Sens de l'organisation
- Autonomie
- Être réactif
- Savoir anticiper et s'adapter

RELATIONS FONCTIONNELLES ET HIERARCHIQUES

Relations hiérarchiques : Poste placée dans le pôle administratif et financier sous la responsabilité de la Directrice Générale Adjointe du syndicat

Relations fonctionnelles : Équipe interne du syndicat, membres et Partenaires du syndicat, prestataires, contrôle de légalité, paierie régionale...

CONTRAINTES

Contraintes horaires : Bonnes disponibilités.

Contraintes de mobilité : Hauts-de-France principalement, parfois région parisienne, Belgique, voire France entière le cas échéant.

PROFIL REQUIS

- ◆ Titulaire d'un diplôme en droit public (Licence à BAC +4 ou +5)
- ◆ Expérience attendue dans la gestion de la Commande Publique